

**FICHE DE POSTE SEI 5-7
PROFESSEUR RESSOURCES INTER-DEGRE**

Type d'emploi	Professeur ressources inter-degré cette fiche est générique pour toutes les options. (PR-TFA, TFV,...)
Établissement	Rectorat Paris
Nature du poste	ITSP
Intitulé du poste	Professeur ressources inter-degré
Qualification demandée	CAPPEI ou équivalent
Organisation du temps de travail	Temps plein
Lieux d'exercice	Toute l'académie
Autorité hiérarchique	Placé sous l'autorité de l'IEN-ASH4

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Les professeurs ressources de l'Académie de Paris interviennent auprès des différents publics pour améliorer l'accessibilité pédagogique à destination des élèves en situation de handicap reconnus par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et plus largement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ils ont un rôle pédagogique d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants et des équipes pédagogiques.

Principales missions :

- **Observer, analyser, conseiller, outiller**

- Observation in situ pour comprendre le fonctionnement de l'élève, mettre en apparence les points d'appui et les obstacles, évaluer ses besoins.
- Aide à l'accessibilité pédagogique au service de l'inclusion scolaire.
- Aide à la préparation des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation.
- Evaluation complémentaire de la situation à la demande de la MDPH.

- **Former**

- Intervention dans la formation initiale et continue : PAF, FIL, MIN, journées académiques, formation initiale des directeurs, INESPE, EAFC...
- Formations organisées par la EAFC notamment pour les AESH.
- Formations dans les écoles et établissements du second degré.

- **Contribuer**

- Participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation.
- Suivi sur plusieurs années et anticipation des transitions de la vie scolaire.
- Organisation de l'accompagnement des élèves.

- **Participer**

- Commissions de recrutement des professeurs ressources et des AESH.
- Equipe pluridisciplinaire d'orientation à la MDPH.
- Retour des élèves vers le public : préparation des aménagements pédagogiques, passation des examens éventuels.

PROFIL DE COMPETENCES :

Principales compétences/connaissances à détenir :

- Connaissance des troubles (en lien avec l'option demandée) et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève.

Le candidat devra faire preuve :

- Capacités relationnelles et à communiquer ;
- Sens de l'organisation et du travail en autonomie ;
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat ; à rendre compte ;
- Éthique professionnelle ;
- Maîtrise des outils numériques.

CANDIDATURE :

Les professeurs intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste ;
- d'un curriculum-vitae ;
- d'une fiche de candidature remplie.

CONTACTS :

Les candidatures seront adressées :

- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr
- Au service de l'école inclusive, l'IEN-ASH4 : ce.ienash4@ac-paris.fr à l'attention de l'Inspecteur de l'Éducation nationale